

# BULLETIN MUNICIPAL

Nieul-lès-Saintes

#9 - Novembre 2023



## ZOOM SUR

Travaux école

Festivités de l'été

Projet salle des fêtes



# État civil

## de juin 2023 à septembre 2023



### Bienvenue à

Alice LEMPEREUR  
née le 22/06/23  
...  
Thyno GUIARD  
né le 06/07/23  
...  
Norah BINET  
née le 03/08/23



### Félicitations aux jeunes mariés

David LE MONNIER  
et Murielle CHEFGROS  
le 12/08/23  
...  
Jean-Jacques BERMOUL  
et Laurence RENARD  
le 12/08/23  
...  
Julien VALENCON  
et Delphine BLANCHARD  
le 26/08/23

Julien BODINIER et  
Audrey BRISSONNEAU  
le 16/09/23  
...  
Jean-Charles DORMOY  
et Rose ROY le 16/09/23

### Calendrier des MESSES



Lieux	Novembre
<b>Saintes</b>	
St Vivien	2/11/25
Ste Eustelle	4/18/26
St Pierre	1/5/12/19/26
St Eutrope	
Abbaye aux dames	
<b>Autres communes</b>	
Courcoury	5/15/29
Varzay	1/8/19/29
Nieul-lès-Saintes	8/18
Ecurat	1/12/22
Thénac	2/11/22
Pessines	2/12/22
Les Gonds	1/8/19
Chermignac	4/15/25
La Clisse	2/15/26
Saint-Georges-des-coteaux	5/29

### Légende horaires

- 9h30
- 11h
- 18h
- 19h

### Jeu pour les enfants !



Je suis caché sur plusieurs pages du bulletin... Essaie de me retrouver et de compter le nombre fois où tu me vois ! Si tu as la bonne réponse tu remporteras une petite surprise en allant à la mairie !

Jeu valable jusqu'au 31 décembre pour les enfants de moins de 14 ans.  
Les enfants ne peuvent jouer qu'une seule fois. (ce chat ne compte pas)

# INFOS PRATIQUES

**Mairie** de Nieul-lès-Saintes  
3 Rue Rouyer Guillet, 17810

### CONTACT MAIRIE :

05 46 92 95 08  
 mairie@nieul-les-saintes.fr  
 nieul-les-saintes.fr  
 @NieulLesSaintes17810

### CONTACT MAIRE :

Mikaël Moinet  
 07 89 42 41 23  
 mikael.moinet@gmail.com

### HORAIRE D'OUVERTURE :

lundi 08:30–11:30  
mardi 13:00–18:00  
mercredi 09:00–12:00  
jeudi 13:00–17:00  
vendredi 13:00–16:00  
samedi Fermé  
dimanche Fermé

### Bulletin Municipal, papier ou numérique ?

Une version dématérialisée du bulletin municipal est disponible sur le site internet de notre commune : [www.nieul-les-saintes.fr](http://www.nieul-les-saintes.fr)

Le bulletin a été réalisé par la commission communication : Mikaël MOINET, Ludivine CRESSON, Patrick CHALMETTE, Gaëlle BRUNET, Christelle METAYE, Stéphanie ARMAND, Gérard AUXIRE

Crédits Photos : ©Patrick Chalmette  
©Mikaël Moinet, ©Monika Tissier

©création 2023 : Ludivine Cresson  
Éléments graphiques : freepik.com



# ÉDITO DU MAIRE

Chères Nieulaises, chers Nieulais,

Je suis honoré de m'adresser à vous en tant que maire dans ce nouveau numéro de notre bulletin municipal qui reflète la diversité et la vitalité de notre commune. Au cours de cette période, nous avons accompli de nombreuses avancées qui méritent d'être mises en lumière. En effet, des travaux importants ont été réalisés à l'école, ayant pour but d'améliorer le quotidien des occupants et de tendre vers des efficacités énergétiques et environnementales plus vertueuses.

Les festivités d'été ont été très appréciées et nous vous remercions chaleureusement d'être venus nombreux pour partager ces moments de convivialité et de fête.

Je tiens à exprimer ma gratitude auprès des services interministériels qui ont reconnu l'état de catastrophe naturelle pour la sécheresse que nous avons eue en 2022. Un nombre important de foyers ont été impactés et il était indispensable à notre niveau d'activer tous les leviers pour pérenniser les habitations ayant été fortement dégradées.

Nous effectuons actuellement toutes les demandes de subventions possibles pour envisager sereinement l'année 2024 et maintenir le cap de faisabilité de notre ambitieuse feuille de route pour ce mandat. Grâce à une gestion budgétaire responsable, des investissements maîtrisés et le dévouement de nos équipes, nous allons vers une clôture de comptes qui se veut très rassurante.

Je vous souhaite de passer un très bel automne et d'excellentes fêtes de fin d'année !  
Avec toute mon amitié et ma reconnaissance.

Mikaël Moinet

## Sommaire

	<b>Nieul en image</b>	4-5		<b>Infos diverses</b>	14-19
	<b>Compte-rendus conseil municipal</b>	6-9		<b>Ecole</b>	20-22
	<b>Projets</b>	10		<b>Bibliothèque</b>	23
	<b>Manifestations</b>	11		<b>Un mot sur les festivités</b>	24
	<b>Colis de Noël pour les aînés</b>	12		<b>La parole à nos associations</b>	25-31
	<b>Les missions de la CDC</b>	13			

Rempli ces 3 grilles de Sudoku

Le coin des jeux

		6	1		
				3	6
			1	5	2
1		5	4	6	
3	5	4			
	1	2	3		5

	3	2	5		
6	5		1		
	2				
5	6			2	3
3	1	6	2	5	4
2			3		1

4	5	3			
		2			5
	3		2	1	4
		1	6		
3	1	4			6
5	2		3		





# NIEUL EN IMAGES



Avril 2023 : La chasse aux oeufs de Pâques organisée par Festykids



Sept 2023 : Le prix municipal



Réception des nouvelles tables et chaises de la salle des fêtes

Tracés routes, parking et école



feux d'artifices de la fête au village







Installation des panneaux d'affichage dans les hameaux.



Enlèvement de l'algeco - cours d'école



Création d'une douche au multiservices



Réglage des commandes d'éclairage public



## Compte rendu réunion du conseil municipal

**Étaient présents** : MMES Christelle METAYE - Gaëlle BRUNET - Brigitte BOURSQUOT - Stéphanie ARMAND - Ludivine CRESSON - Marine HERVEAU - MM. Mikaël MOINET - Patrick CHALMETTE - David BERTONNIERE- David DA SILVA - François PULLY - Maurice MEKIES – Fabien CHABOISSEAU - Gérard AUXIRE.

**Étaient absents excusés** : M Mathieu MAROCHAIN qui a donné pouvoir à Mikaël MOINET

Monsieur le maire introduit la séance par la présence de Monsieur HEYRAUD Vincent, représentant le SDEER, venu présenter des études d'installation de panneaux photovoltaïques sur les bâtiments communaux, la décision sera approfondie lorsque les services de l'architecte des bâtiments de France auront émis un avis sur les projets envisagés. Après avoir libéré l'intervenant, le maire procède à la lecture du compte-rendu du précédent conseil, aucune remarque n'est émise, il est approuvé.

Ensuite, le maire rend à son assemblée les décisions prises en vertu de ses délégations depuis la dernière séance :

### Décision n° 2023 02 :

Virement de crédits relatif à la mise en oeuvre d'un prélèvement pour la hausse du taux de la taxe d'habitation.

	CHAPITRE	ARTICLE	OPERATION	MONTANT
DEPENSE	011	60632	-	-1453€
DEPENSE	014	739118	-	+1453€

### Décision n° 2023 03 :

Virement de crédits relatif à des dépenses d'investissement.

	CHAPITRE	ARTICLE	OPERATION	MONTANT
DEPENSE	21	2152	167	-15800€
DEPENSE	21	2131	155	+500€
DEPENSE	21	2152	157	-1500€
DEPENSE	21	2131	164	+300€

### Décision n° 2023 04 :

-Virement de crédits relatif à une admission en non-valeur.

	CHAPITRE	ARTICLE	OPERATION	MONTANT
DEPENSE	011	618	-	-3436€
DEPENSE	65	6541	-	+2609€
DEPENSE	68	681	-	+827€

### Admission en non-valeur

Les services du Trésor Public ont fait état des créances de particuliers, à recouvrer. Elles représentent quatre années de factures de cantine impayées (2016, 2017, 2018 et 2019), pour une famille, correspondant à un montant de 2 608.93€. Les poursuites à l'encontre de la famille restent infructueuses, et sa situation ne permet pas le recouvrement. Le conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve cette admission en non-valeur.

*Pour, à l'unanimité.*

### Demande de rétrocession - Columbarium

Le maire explique qu'une administrée a acheté deux cases au columbarium au début de l'année 2023, pour y insérer deux urnes.

A sa demande, une recherche a été faite pour pouvoir insérer les deux urnes dans une même case. Aucune réglementation ne précise que ce n'est pas possible. Elle demande par conséquent la rétrocession d'une des deux cases, qu'elle n'utilisera pas, et fera insérer ses deux urnes dans l'autre case. Le conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve la rétrocession d'une case et le remboursement à l'administrée de 230€.

*Pour, à l'unanimité.*

### Expérimentation du Compte Financier Unique (CFU)

Monsieur le maire explique que selon l'article 242 modifié de la loi de finances pour 2019 susvisé, un compte financier unique peut être mis en oeuvre, à titre expérimental, par des collectivités territoriales, des groupements ou des services d'incendie et de secours volontaires, pour une durée maximale de trois exercices budgétaires à compter de l'exercice 2021. Ce compte financier unique se substitue, durant la période de l'expérimentation, au compte administratif et au compte de gestion, par dérogation aux dispositions régissant ces documents.



Le compte financier unique a plusieurs objectifs :

- favoriser la transparence et la lisibilité de l'information financière,
- améliorer la qualité des comptes,
- simplifier les processus administratifs entre l'ordonnateur et le comptable, sans remettre en cause leurs prérogatives respectives.

L'expérimentation du compte financier unique concerne le périmètre budgétaire suivant (ci-après dénommés « budgets éligibles à l'expérimentation ») :

- le budget principal de la collectivité,

L'expérimentation du compte financier unique s'appuie sur le référentiel budgétaire et comptable M57, porteur des innovations budgétaires et comptables les plus récentes du secteur public local. Ce référentiel, qui a vocation à être généralisé à moyen terme, constitue le cadre de référence pour les budgets éligibles à l'expérimentation du compte financier unique, à l'exception des budgets à caractère industriel et commercial qui conservent leur référentiel budgétaire et comptable M4.

Le cadre du compte financier unique expérimental est fixé par arrêtés du ministre chargé des collectivités territoriales et du ministre chargé des comptes publics et éventuellement modifié par arrêté durant la période d'expérimentation afin de prendre en compte ses évolutions éventuelles.

Le circuit informatique de confection du compte financier unique expérimental (cf. annexe) prévoit une agrégation par les applications informatiques de la DGFIP (Hélios et CDG-D SPL), des données produites par l'ordonnateur à travers l'application TotEM et le comptable public, chacun agissant sur son périmètre de compétence. Des contrôles de concordance automatisés entre certaines données transmises par l'ordonnateur et celles figurant dans les états du compte financier unique relevant du comptable seront opérés.

Selon ce circuit informatique, la collectivité, le groupement ou le SDIS devra transmettre au comptable public, via un PES-PJ typé budget, un fichier de données au format XML conforme au schéma publié, correspondant aux données relevant de l'ordonnateur étant observé que la partie sur les « états annexés » sera également transmise au format PDF. Après inclusion de données produites par le comptable public, le compte financier unique sera disponible au format XML dans l'application CDG-D SPL de la direction générale des finances publiques. Le compte financier unique sur chiffres sera validé en ligne dans l'application CDG-D SPL.

Le compte financier unique sera préparé conjointement par l'ordonnateur et le comptable de la collectivité, du groupement ou du SDIS, dans le respect de leurs prérogatives respectives.

La transmission du compte financier unique au représentant de l'État aux fins de contrôle budgétaire sera effectuée par la collectivité, le groupement ou le SDIS par voie dématérialisée dans l'application Actes budgétaires. Les collectivités, groupements ou le SDIS qui expérimenteront le compte financier unique et leurs comptes assignataires seront invités à faire part de leurs observations sur ce nouveau format de compte dans la perspective du rapport que le Gouvernement devra rendre au Parlement sur cette expérimentation pour le 15 novembre 2023. Le conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve et autorise le maire à inscrire la commune à cette expérimentation et à signer les documents qui s'y rattachent.

*Pour, à l'unanimité.*

## Questions diverses :

- Le maire évoque la situation de l'association Tom Pouce. Le président actuel est définitivement sortant, et il est nécessaire pour une association de cette ampleur, que le bureau soit motivé, présent et compétent du fait d'une gestion qui s'apparente à l'équivalent d'une petite entreprise. La difficulté dans la recherche de bénévoles, est de pouvoir s'impliquer et gérer aussi bien l'aspect des ressources humaines, que des finances, de la comptabilité et des diverses responsabilités qui incombent à l'association. Suite au dernier conseil d'administration, le maire a présenté la position de la municipalité envers le centre de loisirs, avec la proposition qu'il soit repris et entièrement géré par la mairie (périscolaire et extrascolaire), dans un objectif de pérennité de ce service aux familles, dont la commune ne peut pas se passer.
- Le maire annonce l'intervention prochaine de Benjamin Paillou, dont les compétences polyvalentes viendront aider le service technique, sur des tâches ponctuelles. Trois semaines sont déjà planifiées d'ici la fin 2023, pour entretenir le cimetière et effectuer quelques travaux de bâtiment.
- L'inauguration de la fontaine/lavoir aura lieu en fin d'année, afin de remercier le travail qualitatif du SAS (chantier d'insertion), et de présenter publiquement ce lieu historique de la commune.
- Il est envisagé l'installation future d'un abri-voyageur au niveau du terrain de pétanque, afin de créer un espace convivial autour de lieu de petits rassemblements de loisir. Ce genre de projet est subventionné par le Département et sera proposé au budget prochain.



## Compte rendu réunion du conseil municipal

**Étaient présents :** MMES Christelle METAYE - Gaëlle BRUNET - Brigitte BOURSQUOT - Stéphanie ARMAND - Ludivine CRESSON - Marine HERVEAU - MM. Mikaël MOINET - David BERTONNIERE- David DA SILVA - François PULLY - Maurice MEKIES – Fabien CHABOISSEAU - Gérard AUXIRE - Mathieu MAROCHAIN.

**Étaient absents excusés :** M Patrick CHALMETTE qui a donné pouvoir à Mikaël MOINET.

Monsieur le maire procède à la lecture du compte-rendu du précédent conseil, aucune remarque n'est émise, il est approuvé. Il informe l'assemblée d'une modification de l'ordre du jour :

- La question : « Approbation de la convention d'occupation du domaine public consentie à la société API DISTRIBUTION SAS pour l'implantation d'un commerce de proximité » est retirée de l'ordre du jour dans la mesure où cette délibération est prématurée au vu de l'avancement du projet.

### Redevance d'Occupation du Domaine Public (RODP) - Orange

Considérant que l'occupation du domaine public communal par des opérateurs de télécommunications donne lieu à versement de redevances en fonction de la durée de l'occupation, des avantages qu'en tire le permissionnaire et de la valeur locative de l'emplacement occupé,

Considérant que les tarifs maxima fixés pour 2006 par décret n° 2005-1676 étaient les suivants :

Pour le domaine public routier :

- 30 €/km et par artère en souterrain
- 40 €/km et par artère en aérien
- 20 €/m<sup>2</sup> au sol pour les installations autres que les stations radioélectriques

Pour le domaine public non routier :

- 1000 €/km et par artère en souterrain et aérien
- 650 €/m<sup>2</sup> au sol pour les installations autres que des stations radioélectriques

Considérant que ce décret a également fixé les modalités de calcul de la revalorisation à effectuer chaque année, en fonction de l'évolution de la moyenne des 4 dernières valeurs trimestrielles de l'index général relatif aux travaux publics (TP 01)

Considérant l'état du patrimoine total occupant le domaine public, fourni par Orange, pour les années 2020, 2021, 2022, et 2023,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide :

- de fixer pour les années 2020, 2021, 2022 et 2023, les tarifs annuels de la redevance pour occupation du domaine public communal due par les opérateurs de télécommunication respectivement comme suit :

Pour le domaine public routier communal :

- 62.60€/km d'artère souterraine
- 46.95€/km d'artère aérienne
- 31.30€/m<sup>2</sup> d'emprise au sol

- que ces montants seront revalorisés au 1er janvier de chaque année en fonction de l'évolution de la moyenne de l'index TP 01 de décembre (N-1), mars (N), juin (N) et septembre (N), conformément aux dispositions du décret du 27 décembre 2005.

- de charger Monsieur le Maire du recouvrement de ces redevances en établissant un état déclaratif ainsi qu'un titre de recettes, pour un montant déterminé comme suit :

	Total artères aériennes(km)	Montant	Total artères sous sol (km)	Montant	Total emprise au sol (m <sup>2</sup> )	Montant	Montants à percevoir
2020	14,043	879,09€	7,681	360,62€	0,50	15,65€	1255,36€
2021	14,043	879,09€	7,697	+500€	0,50	15,65€	1256,11€
2022	14,043	879,09€	7,697	-1500€	0,50	15,65€	1256,11€
2023	14,043	879,09€	7,697	+300€	0,50	15,65€	1256,11€

Pour, à l'unanimité.



## **Demande de subvention MFR/CFA de Triac Lautreait**

La MFR/CFA de Triac Lautreait ayant un statut associatif, sollicite la commune pour un élève scolarisé dans la structure et domicilié sur la Nieul-Lès-Saintes.

La demande de subvention ne fixe pas de montant.

Le maire soumet cette décision à son assemblée, il est proposé de verser 100€.

Considérant que l'article d'imputation 65748 correspondant au versement des subventions aux associations permet ce versement à la MFR/CFA de Triac Lautreait, le conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve de verser la subvention d'un montant de 100€.

*Pour, à l'unanimité.*

## **Acquisition de parcelle pour la DECI – frais d'acte**

En complément de la délibération n°2023 22, et considérant que la parcelle AE422, appartenant à Monsieur CHABOISSEAU est actuellement concernée par une hypothèque, pour aboutir à l'acquisition, le maire sollicite le conseil municipal pour approuver le paiement des frais de mainlevée de 320€.

Il précise que le prix d'achat de la parcelle reste inchangé (0.50€ par mètre carré) et que les honoraires habituels de frais d'acte s'appliqueront également. Le conseil, après en avoir délibéré, approuve les frais de mainlevée, et autorise le maire à signer l'acte d'achat et tous les documents qui s'y rattachent

*Abstention : 1*

*Pour : 13*

## **Questions diverses :**

- Le maire annonce que le repas des aînés aura lieu le 12 novembre 2023

- Il fait également un point sur le groupe scolaire :

- Les sanitaires de l'école sont achevés et opérationnels, les toilettes provisoires qui avaient été disposés dans la cour, ont été retirés ce jour, en fin de matinée.

- Une commande a été effectuée auprès de Décathlon pro, pour l'animation de la pause méridienne (kits de tennis, chasubles, ballons...)

- Une communication a été transmise aux familles de l'école pour convier les parents intéressés à venir déjeuner au restaurant scolaire. Le but étant de proposer une immersion de quelques parents, le temps d'un repas, pour rencontrer le personnel de la cantine, apprécier le repas et observer l'organisation de cette pause proposée aux enfants.

- En 2024, il est envisagé la rénovation globale de la classe des maternelles ; le grand portail de l'école, côté rue, sera changé en optant pour un modèle plus haut, et plus sécurisé ; le préau sera repeint et « rafraîchi », pour laisser place à un décor plus moderne. Enfin, en collaboration avec l'équipe enseignante, une demande de subvention dans le cadre du projet N.E.F.L.E. (Notre Ecole, Faisons-Là Ensemble) a été transmise à l'inspection d'académie. Elle a été axée sur le bien-être à l'école, tant au niveau de la classe que de l'extérieur. La commune soutient ce projet.

- Le maire évoque d'autres projets qui commencent à être anticipés pour l'exercice 2024, notamment en vue des différentes demandes de subvention :

- Mise en place d'un abri-voyageurs à côté du terrain de pétanque, venant compléter la table de pique-nique déjà installée.

- Le remplacement des luminaires intérieurs de la salle des fêtes par des LED, à l'étude.

- Une réflexion est lancée sur le devenir du grand sapin situé sur la place André Jarzat, qui ne permet pas de profiter de cet espace, plusieurs idées sont proposées (bancs de pierre, fontaine, statue, plantations légères etc.), l'objectif est de laisser cet espace de vie sociale épuré et agréable à visiter.

- Le maire évoque une mise en concurrence en cours, pour la mise en place d'une mutuelle communale à destination

des nieulais qui le souhaiteront, en proposant un tarif préférentiel, à l'échelle de la commune.

- Un projet de reportage vidéo du château, et de son propriétaire, est à l'étude, en devoir de mémoire vis-à-vis de ce monument phare de la commune. Egalement un projet de film très court, à vocation documentaire est à l'étude, afin de promouvoir la commune, ses atouts et son patrimoine..



## **TRIBUNE LIBRE**

**« Un budget maîtrisé et des projets utiles à la collectivité doivent permettre à NIEUL d'envisager sereinement l'avenir ».**

**Maurice MEKIES**

*Commissions Finances / Economie / Aide sociale*

**Gérard AUXIRE**

*Commissions Education, enfance, jeunesse / Associations / Travaux / Voirie / Bulletin municipal*



## PROJET SALLE DES FÊTES

### L'achat du terrain

Le terrain que la municipalité va acheter a été borné par AGT Guillemet et nous travaillons sur le projet de végétalisation de l'espace. Un contact a été établi avec le lycée « Le petit Chadignac » afin que nous soyons accompagnés pour planter des haies et arbres de différentes essences. Un projet de plantation sera réalisé par un groupe d'élèves sous forme de projet pédagogique et sera soumis aux élus prochainement. La plantation sera faite en collaboration avec les enfants de l'école communale !

En effet, la municipalité souhaite que chaque enfant puisse planter un arbre et qu'il y ait un tableau de référencement de plantation pour devoir de mémoire.

### Abri voyageur/pétanque

L'activité de pétanque est de plus en plus importante sur notre commune. Nous avons le plaisir de voir des joueurs des communes voisines partager notre terrain pour un moment de jeu et de convivialité avec les Nieulais. Une table de pique-nique a été installée et il s'avère qu'elle est extrêmement appréciée.

La municipalité a engagé la commande de la pose de candélabres autonomes solaires pour éclairer le parking de la salle des fêtes mais également le terrain de pétanque (installation dans quelques semaines).

Dans le but de compléter les services apportés aux habitants et en partenariat avec le Département de la Charente-Maritime, nous souhaitons installer un abri-voyageurs à proximité du terrain de pétanque.

Nous consultons actuellement des artisans pour obtenir des offres de prix avant demande de subventions (pouvant atteindre 50%).



## RÉNOVATION DE VOIRIE EN CŒUR DE BOURG

Nous évoluons aux côtés des services compétents pour réaliser à compter du début de l'année 2025 les travaux de rénovation de voirie en centre bourg.

En complément de l'étude déjà réalisée la municipalité a interrogé les concessionnaires des réseaux souterrains pour connaître leur état et déterminer si des travaux de réhabilitation ou renouvellement étaient envisagés afin de les réaliser avant la voirie.

Sont concernés :

- Réseau télécom et fibre
- Réseau électrique
- Réseau eau potable
- Réseau assainissement eaux usées
- Réseau assainissement eaux pluviales

Les réseaux d'assainissement ont fait l'objet d'une inspection télévisuelle par caméra :

Pour le réseau d'assainissement d'eaux usées à la demande du syndicat EAU17 propriétaire des réseaux.

Pour le réseau d'assainissement d'eaux pluviales à la demande de la mairie.

La société SARP Sud-Ouest (DEMPURE pour notre secteur) s'est chargée de ces inspections pour les deux réseaux.

Ces inspections se déroulent ainsi :

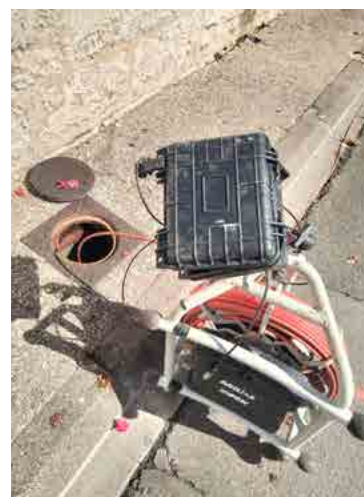
- Nettoyage préalable des canalisations par hydrocurage et aspiration.
- Inspection des canalisations principales et branchements.

Le but étant de faire un diagnostic complet des réseaux et définir si besoin un programme de réhabilitation avant le démarrage des travaux de voirie.

*Notre planning prévisionnel est respecté et nous allons pouvoir débuter les travaux début 2025.*

*Le bureau d'études qui nous accompagne pour ce projet finalise actuellement les derniers points essentiels avant proposition de validation.*

*Il s'agit de l'un des plus gros projets de ce mandat et toute l'équipe municipale est mobilisée pour que la réussite soit totale avec le moins de désagrément possible.*







# INAUGURATION DU LAVOIR

Notre lavoir est entièrement rénové et nous souhaitons l'inaugurer au printemps afin de partager un moment convivial et d'échanges autour de ce lieu remarquable et chargé d'histoire. L'école Pierre de Ronsard de Nieul-lès-Saintes interviendra pour cette inauguration et nous serons accompagnés d'élus Départementaux et de parlementaires. Il s'agit d'un événement important pour inscrire officiellement la fin de cette période de travaux et remercier tous les partenaires locaux. A titre communal, ce type de projet a été réalisable car nous avons eu la chance d'être suivis et soutenus par différentes structures.

La végétation environnante sera entretenue avec respect pour permettre de poursuivre notre action de valorisation de ce site si remarquable et précieux pour notre commune. Nous allons également réaliser un travail de terrassement sur la zone de circulation allant au lavoir pour y mettre des cailloux propres, ce qui embellira l'accès.

Vous recevrez prochainement une invitation officielle dans vos boîtes aux lettres.

Nous comptons sur votre présence !



## LES CHEMINS DE MÉMOIRE

Traditionnellement, chaque année, les communes d'Ecurat, Saint-Vaize, et Nieul-lès-Saintes rendent hommage aux aviateurs morts pour la France dans le crash de leurs avions. Ce mercredi 5 janvier 1944, au lieu-dit « Rochevent » sur notre commune, un bombardier Américain surnommé « Little Girl II » est abattu par un chasseur Allemand. Si l'équipage de 9 hommes a le temps de sauter de l'appareil en parachute, le pilote et capitaine Charles Donald COLE, par sa volonté de guider l'appareil jusqu'au dernier moment, trouve la mort. Agé de 23 ans il a donné sa vie pour la France et pour la liberté.

Une stèle inaugurée le 18 juillet 2010 rend hommage à son sacrifice. Une niche aménagée est recouverte d'une vitre. Elle expose une partie des éléments de l'avion retrouvés et collectés sur le site.

Le dimanche 23 juillet ; en présence de nombreuses personnalités civiles et militaires, élus, portes drapeaux et Nieulais la cérémonie s'est déroulée devant la Stèle et ensuite à la salle des fêtes où un hommage a été rendu à un Français : Adrien BESSON, mort en déportation pour avoir aidé l'un des aviateurs rescapés.

Remerciements fait à M.GAUTHIER qui a fait don du terrain où est implantée la stèle ainsi qu'à M. Michel SOURIS, historien, pour le travail remarquable accompli au nom du devoir de mémoire.

Cette matinée du souvenir s'est conclue par un moment convivial offert par la municipalité.





## COLIS POUR LES AÎNÉS

Vous avez plus de 75 ans  
et n'avez pas pu participer  
au repas des aînés ?  
La municipalité vous offre  
un colis dégustation !

**Pour bénéficier de ce colis vous devez nous  
le faire savoir en communiquant à la mairie :**

- Vos noms et prénoms
- Votre année de naissance
- Votre adresse complète.
- Le nombre de personne concerné dans votre foyer.

**AVANT LE 27 NOVEMBRE**







# MISSIONS DE LA CDC (COMMUNAUTÉ DE COMMUNES) CŒUR DE SAINTONGE

## AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE

### Aménagement et développement du territoire :

- Convention avec des structures de restauration de l'espace public par l'insertion sociale et professionnelle (ex: SAS pour rénovation lavoir, monument aux morts),
- Convention avec des structures d'accompagnement des projets dans le bâtiment,
- Convention opération de « revitalisation du territoire : petites villes de demain » engagée par l'Etat,
- Collaboration avec le pays de Saintonge Romane,
- Partenariat avec la plateforme de rénovation énergétique : France Rénov,
- Contrat de relance énergétique (CRTE)



### Urbanisme :

- Service instructeur qui vérifie la conformité des dossiers en respect du PLU.

## ACTIONS DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

### Zones d'activité :

- Création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité (ex : ZAC Beurley),
- Développement tourisme,
- Mise en place d'une communication pour rendre le territoire plus attractif : comptoirs du tourisme, guides, cartes randonnées et boîtes à randos,
- Développement de sites : haltes fluviales, route équestre d'Artagnan, flow vélo, circuit VTT, galaxie des pierres levées...
- Echange avec les hébergeurs,
- Convention « Terra Aventura »

### Politique locale du commerce :

- Plan Alimentaire Territorial (PAT) pour favoriser la connaissance et le lien avec les producteurs locaux,
- Programme européen « lait et fruits à l'école »,
- Travail sur la loi Egalim pour plus de produits locaux et/ou bio à la cantine.



## ACTIONS SOCIALES D'INTERET COMMUNAUTAIRE

### Enfance, petite enfance, jeunesse :

- Mise en place d'un Projet Educatif Local,
- Accompagnement de toutes les structures,
- Subventions pour les projets des structures sur présentation du budget prévisionnel,
- Animations auprès des familles,
- Relais petite enfance.

### Santé et crise sanitaire :

- Mise en place d'une charte de télétravail,
- Contrat Local de Santé Mentale,
- Subventions aux associations

### Services à la population :

- Conseiller numérique mis à disposition,
- Agences postales.

## CRÉATION, AMÉNAGEMENT ET ENTRETIEN DE LA VOIRIE D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE

### Voirie :

- Marché à bon de commande pour la restauration des espaces publics : brigades vertes, goudronnage et gravillonnage, voirie d'intérêt communautaire,
- Convention avec le syndicat de la voirie.

## CRÉATION ET GESTION DE MAISONS DE SERVICES AU PUBLIC

- Maison France services à St Porchaire pour apporter une aide administrative aux habitants.



## COLLECTE ET TRAITEMENT DES ORDURES MENAGÈRES

### Gestion et communication :

- Favoriser la diminution des déchets et limiter l'augmentation des coûts en tenant compte des contraintes.

Mais aussi d'autres compétences **obligatoires** ou **supplémentaires** :

**-GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES ET LA PRÉVENTION DES INONDATIONS,**

**-AMÉNAGEMENT, ENTRETIEN ET GESTION DES AIRES D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE,**

**-INFRASTRUCTURES ET RESEAUX DE COMMUNICATIONS ÉLECTRONIQUES,**

**-CONSTRUCTION, ENTRETIEN ET FONCTIONNEMENT D'ÉQUIPEMENTS SPORTIFS D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE,**

**-PROTECTION ET MISE EN VALEUR DE L'ENVIRONNEMENT**

**-POLITIQUE DU LOGEMENT ET DU CADRE DE VIE**

Ainsi que l'administratif avec la gestion :

- des finances,
- du personnel de la CDC qui comprend des techniciens dans tous les domaines,
- des appels d'offres.

## Les informations et alertes de la Commune sont sur PanneauPocket

100% GRATUIT

100% ANONYME

SANS PUBLICITÉ



1

Téléchargez gratuitement l'application PanneauPocket sur votre store ou en flashant le QR Code

2

Recherchez ensuite sur PanneauPocket la commune, le code postal ou cliquez sur "recherchez autour de moi"

3

Cliquez sur le  pour l'ajouter à vos favoris et recevoir les notifications en temps réel



Accessible également sur ordinateur [app.panneaupocket.com](http://app.panneaupocket.com)





## VOIRIE

Cette année encore, nous sommes bien malheureusement pénalisés par l'absence, pour raison de santé de Monsieur Tony CHAINTRIER chauffeur employé par notre communauté de communes. Nous lui souhaitons bien évidemment un bon rétablissement et espérons pouvoir profiter de ses services prochainement.

Pour pallier à cette absence, nous avons engagé une commande auprès du Syndicat Départemental de la Voirie (SDV17) afin de traiter les zones critiques et de stabiliser nos voiries. L'intervention s'est déroulée début octobre en collaboration avec Gaëtan, notre agent technique.

Nous avons également refait une grande partie de la rue du quereux (les charriers) et souhaitons poursuivre le travail dans différentes zones cette fin d'année. Nous remercions les services du Département qui restent à notre écoute et qui demeurent réactifs lorsque la commune réclame des interventions de valorisation de voirie. Vous avez pu constater que plusieurs routes départementales ont été améliorées pour le confort des usagers.



## INFOS DIVERSES

### Enedis survol hélicoptère

Plusieurs fois dans l'année, des survols de lignes haute tension en hélicoptère sont réalisés. Ne soyez donc pas surpris de voir régulièrement ce type de contrôles. Dans la mesure du possible, nous communiquons en amont sur le site internet [www.nieul-les-saintes.fr](http://www.nieul-les-saintes.fr), sur panneau pocket et la page Facebook de la commune.

### Aide service technique

Après avoir envisagé le recrutement d'un agent technique territorial, la municipalité a fait le choix de s'orienter vers un prestataire extérieur pour apporter l'aide et les compétences complémentaires au travail de Monsieur Gaëtan HERVAUD, agent territorial.

En effet, Monsieur Benjamin PAILLOU viendra une semaine par mois et jusqu'à la fin d'année. Il reviendra lorsque le printemps arrivera et que les espaces verts commenceront à nécessiter des actions d'entretien. Ce partenaire interviendra aussi sur divers travaux du bâtiment car il propose une offre de services très polyvalente.

Nous vous remercions de lui réserver le meilleur accueil !



### Tracés bus

Vous avez pu constater que des tracés de stationnement de zones de bus ont été réalisés afin de sécuriser nos écoliers. Un passage piéton a également été réalisé à proximité de chaque abri bus. Pour ce faire, nous avons travaillé avec la société L SIGNAL de SAINT PORCHAIRE et nous les remercions de leur belle prestation.



### Potager de l'Arnoult

Chaque samedi matin, nous avons le plaisir de retrouver Madame Marine GABARROU, maraîchère. Marine propose la vente de légumes BIO diversifiés et de saison !

Si vous souhaitez consommer local tout en privilégiant la qualité, nous vous invitons à venir la rencontrer le samedi matin place André Jarzat.

### Remplacement des panneaux d'affichage dans les villages

Les panneaux d'affichage existants dans les villages sont en cours de remplacement car devenus vétustes et instables. Les nouveaux panneaux seront constitués d'un support en DIBOND (noyau en polyéthylène entouré de deux plaques en aluminium) fixé sur un cadre et des pieds en métal galvanisé, le tout scellé solidement au sol par des plots béton. De fabrication artisanale et locale ils ont été installés en régie par notre agent assisté par des élus. Ces espaces d'affichage sont complémentaires aux outils de communication numériques déjà utilisés par la municipalité pour diffuser les informations.

Ils sont destinés à recevoir les avis officiels de la mairie qu'elle concerne le village lui-même ou l'ensemble de la commune. Dans certains cas ils ont été dimensionnés pour recevoir les boîtes aux lettres de la poste.



## Départ de Félix

Au début du conflit entre la Russie et l'Ukraine notre commune s'est associée à la solidarité nationale pour l'accueil de réfugiés Ukrainiens en proposant un logement contigu à la mairie mais dont l'usufruit reste au clergé par conventions avec la famille donatrice du bâtiment. Ce local servant à l'enseignement du catéchisme aux enfants de la commune, l'équipe responsable des cours a solidairement accepté de déplacer temporairement l'enseignement dans une salle de la mairie.

La municipalité a réalisé quelques aménagements de confort dans le logement.

Félix est ainsi arrivé dans notre village et s'est peu à peu intégré à la vie communale en participant à de petits travaux de jardinage et d'arrosage.

Malgré une communication compliquée, rendue possible grâce aux outils numériques, nous avons appris à mieux le connaître au fil du temps.

Récemment un nouvel hébergement lui a été proposé à Saintes, mieux adapté à sa situation en matière de déplacement et en le rapprochant de la communauté Ukrainienne de la ville.

C'est avec émotion que nous étions présent lors de son départ avec l'association Tremplin17 qui est allée l'accompagner dans sa nouvelle maison.

Nous lui souhaitons le meilleur pour la suite et espérons qu'il pourra regagner rapidement sa patrie.

Nous ne manquerons pas de prendre des nouvelles et de lui rendre visite de temps à autres.

Nous remercions chaleureusement les Agents, Elus, et personnes qui ont aidé et assisté Félix durant son séjour dans notre village.



## DECI où en est-on ?

Deux nouvelles citernes souples ont été installées, une au lieu-dit « La Groie » et l'autre au lieu-dit « Les Elies », une troisième le sera prochainement au lieu-dit « Les Erronneaux ».

Ces citernes, destinées à combattre de potentiels incendies, sont implantées suivant les objectifs du SDIS (service départemental d'incendie et de secours) et en adéquation avec l'étude réalisée par la RESE (Régie d'exploitation des services d'eau) qui en assure la mise en place et l'entretien.

Outre la protection des bâtis existants, la conformité de la réglementation incendie conditionne l'acceptation des demandes de permis de construire.

Le coût élevé de ces équipements impacte significativement le budget communal mais reste néanmoins limité grâce à l'obtention de subventions. De nouvelles acquisitions foncières sont en cours afin d'équiper les secteurs non protégés.

La municipalité remercie tous les propriétaires qui concèdent une partie de leur terrain pour la sécurité de tous.



## Eclairage public

Dans le cadre de la réduction de la consommation énergétique de la commune, l'amplitude horaire de l'éclairage nocturne a été réduite ainsi :

- Pour les villages coupure de 21h00 à 6h30.
- Pour le bourg coupure de 22h00 à 6h30.

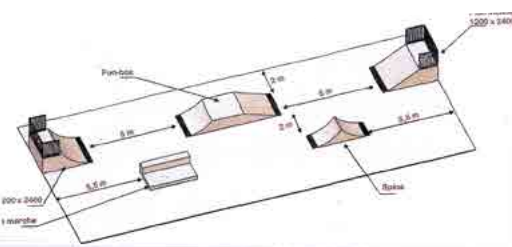
Quelques exceptions demeurent sur les secteurs non équipés d'horloges astronomiques. Hors candélabres solaires qui ont un fonctionnement permanent (parking de l'école et nouveaux lotissements).

Dans un second temps le remplacement des ampoules actuelles par des LED à faible consommation sera effectif courant 2024.

Ce remplacement, déjà évoqué en début de mandat mais trop coûteux à l'époque, a été rendu possible grâce au partenariat avec le SDEER (Syndicat Départemental d'Electrification et d'Equipement Rural de la Charente Maritime) qui a négocié des prix très attractifs pour l'achat de ces ampoules nouvelle génération. Nous devrions ainsi réduire drastiquement la consommation énergétique de l'éclairage public sur notre territoire.

## Le projet skate park

Lors de la séance du conseil municipal du 13 juin 2022 des collégiens Nieulais sont venus présenter un projet de SKATE PARK sur l'aire de jeux de la commune. L'avis du conseil étant favorable les élus ont travaillé sur le dossier et les demandes de subventions pour ce projet ont été faites. Hélas le montant des aides pouvant être octroyé pour ce type d'équipement ne sont pas à la hauteur des attentes de la municipalité et ne permettront pas de boucler le budget initialement estimé pour ce projet. C'est avec regret que nous avons différé la réalisation du SKATE PARK.



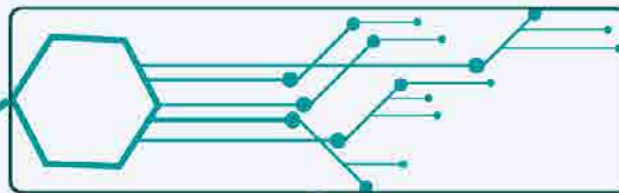




# Ateliers numériques

Le 1er mardi de chaque mois à Nieul-lès-Saintes  
de 14h30 à 16h30

## Vos prochains rendez-vous



3  
octobre

7  
Novembre

5  
décembre



**Ateliers numériques **Gratuits****  
**Prise en main ordinateur,  
smartphone ou tablette,  
bureautique, sécurité numérique..**

Inscrivez-vous  
contact :



07 64 74 05 67



[numérique@coeurdesaintonge.fr](mailto:numérique@coeurdesaintonge.fr)



### Les incivilités

Des incivilités ont été récemment constatées sur la commune. Un dépôt sauvage à proximité des conteneurs de recyclages situés rue de la Laiterie, mais aussi çà et là divers déchets abandonnés ou dépôts illégaux en pleine nature sans compter les mégots de cigarettes souvent écrasés au sol.

Pour rappel les conteneurs à disposition sont destinés au tri sélectif et les autres déchets déposés à côté ne sont pas collectés par les services de ramassage.

Des déchetteries sont à votre disposition pour la collecte des encombrants et autres déchets non ramassés par les services CYCLAD.

Un mégot jeté par terre est drainé par les eaux de ruissellement, transite par le réseau de collecte, la rivière et au final dans la mer. Il faut savoir qu'un mégot peut mettre jusqu'à 12 ans pour disparaître tout en laissant dans le sol des substances toxiques (source cy-clope).

C'est avant tout une démarche citoyenne de ramener ses déchets à l'endroit adapté pour la collecte et le recyclage. Chaque dépôt sauvage donne lieu à une recherche des auteurs, aucune concession ne sera faite s'ils sont identifiés.

**Déposer, abandonner, jeter ou déverser tout type de déchets sur la voie publique et privée sera puni d'une amende forfaitaire de 135€, pouvant aller jusqu'à 1500€ et confiscation du véhicule ayant servi au transport.**



### Réaliser un piège écologique pour frelons en 5 min



#### Que vous faut-il ?

- Une bouteille en plastique vide
- Une bouteille de vin blanc
- Du sirop de cassis
- De la bière blonde
- Un chapeau jaune pour le piège (se trouve dans toutes les jardinerias)
- Un verre (pour le dosage)

#### Commençons !

Dosez :

- 1 verre de vin blanc
- 1 demi-verre de sirop de cassis
- 1 verre de bière blonde

Et mettre le tout dans la bouteille.

Il ne vous reste plus qu'à accrocher la bouteille dans les arbres !





# PERMANENCE INFO JEUNES

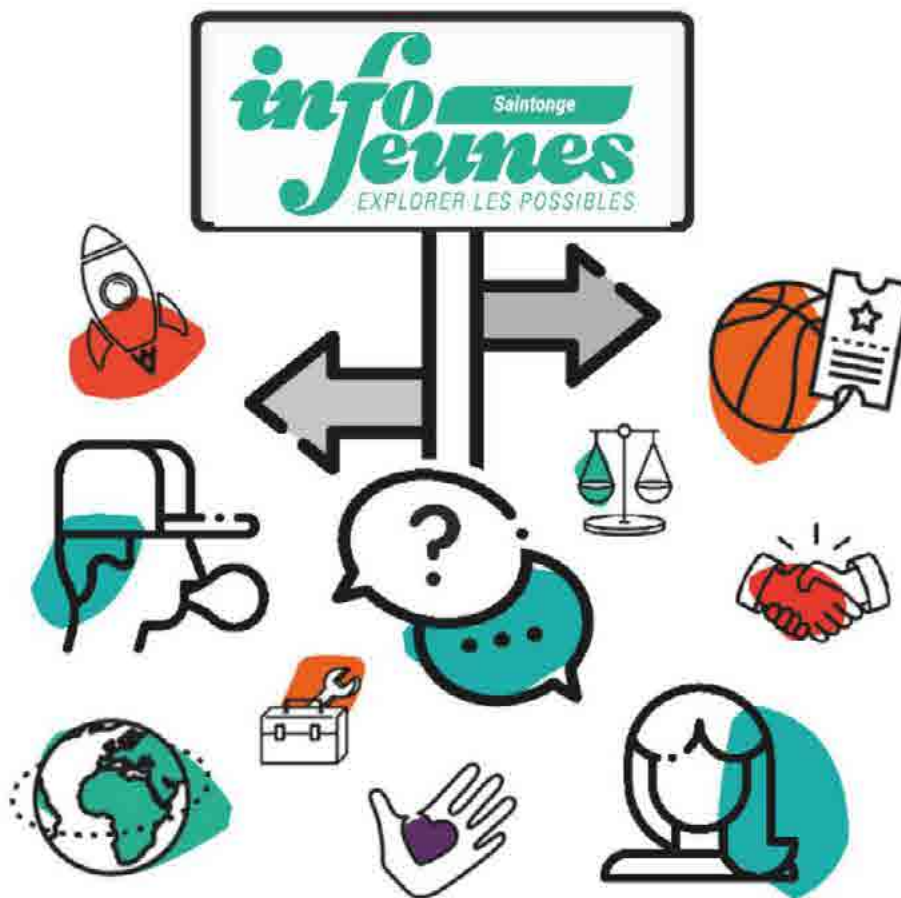
A LA MAISON FRANCE SERVICES

LE DERNIER MERCREDI DE CHAQUE MOIS DE 14H A 15H30

MERCREDI 4 OCTOBRE DE 14H À 17H PERMANENCE "QUESTIONS DE RENTRÉE"

25 OCTOBRE - 29 NOVEMBRE - 20 DÉCEMBRE

**GRATUIT** ET **ANONYME** LE SERVICE INFO JEUNES  
INFORME ET ACCOMPAGNE **TOUS LES JEUNES**  
AINSI QUE LEURS PARENTS !



**ÉTUDES, STAGES, JOBS, LOGEMENT, TRANSPORT,  
SANTÉ, LOISIRS, PROJETS, BÉNÉVOLAT,...**



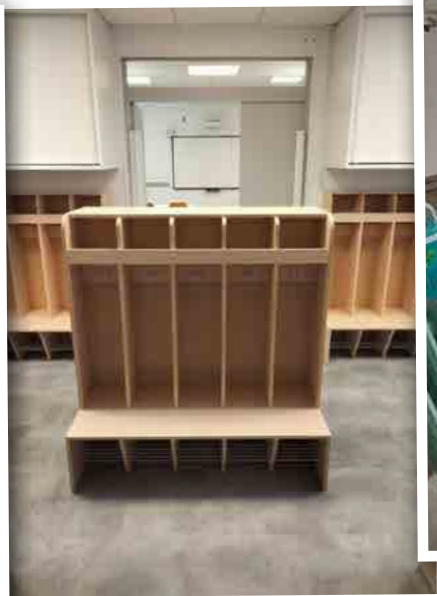
## INFORMATIONS & CONTACTS :

INFO JEUNES : THIERRY VALLEE 07.57.45.34.56

FRANCE SERVICES CŒUR DE SAINTONGE 34, RUE NATIONALE - ST PORCHAIRE

FRANCE SERVICES : 05.46.73.19.90

RETROUVEZ TOUTES NOS ACTUS !  MISSION LOCALE - BUREAU INFORMATION JEUNESSE DE LA SAINTONGE



## TRAVAUX ÉCOLE

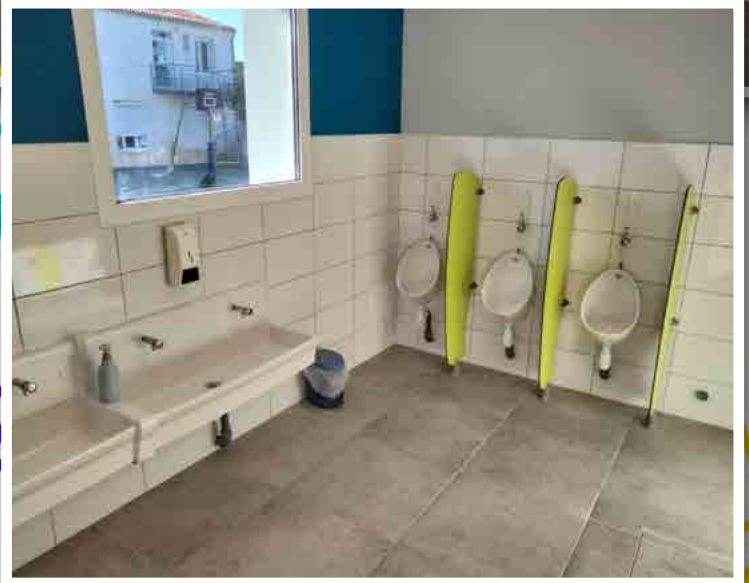
Depuis le début de ce mandat, l'équipe municipale axe un certain nombre de projets en faveur de l'école aux côtés d'une équipe enseignante soutenante et dynamique. Nous avons engagé de lourdes rénovations cet été 2023 afin de rendre les locaux plus confortables mais surtout moins énergivores. Les salles de classe des CP/CE1, CM1/CM2 ont été intégralement rénovées. En effet, parquets poncés et valorisés, plafonds avec isolations acoustique et thermique, éclairages à leds, création de placards de rangements à beaux volumes, mise en place de meubles vasques, rénovation complète du sas d'entrée avec mise en place de vestiaires afin que chaque enfant puisse disposer d'une zone où mettre manteaux et chaussures. Cette année, les chaussons sont demandés dans les salles de classe pour une meilleure hygiène et un confort supplémentaire.



Les deux blocs sanitaires élémentaires ont été rénovés intégralement avec reprise totale des réseaux d'assainissement, de plomberie et d'électricité. Nous avons fait installer des sanitaires adaptés avec isolation thermique, carrelage anti dérapant, faïence sur les périphéries, plafonds chauffants pilotés par thermostat programmable et éclairages leds.

Le réfectoire de la cantine a lui aussi été rénové avec isolation des murs, installation de plaques de plâtre phoniques, reprise d'une partie du réseau électrique. À noter également que ce bâtiment est désormais chauffé et climatisé grâce à une pompe à chaleur air/air autonome (l'installation gaz propane a donc été totalement supprimée pour la cantine/réfectoire)

De façon générale, ces travaux nous permettront de poursuivre l'amélioration de la consommation énergétique de nos bâtiments mais également de réduire les émissions de gaz à effet de serre pour continuer de protéger notre environnement.







# La journée de la mobilité

Le vendredi 22 septembre a eu lieu la semaine de la mobilité, organisée par la CDC Coeur de Saintonge pour les classes de CE2/CM1 et CM1/CM2.

Un temps de théorie en classe, puis un temps de pratique avec les vélos gentiment apportés par les parents et enfants eux-mêmes. Nous en avons profité pour refaire une séance l'après-midi.

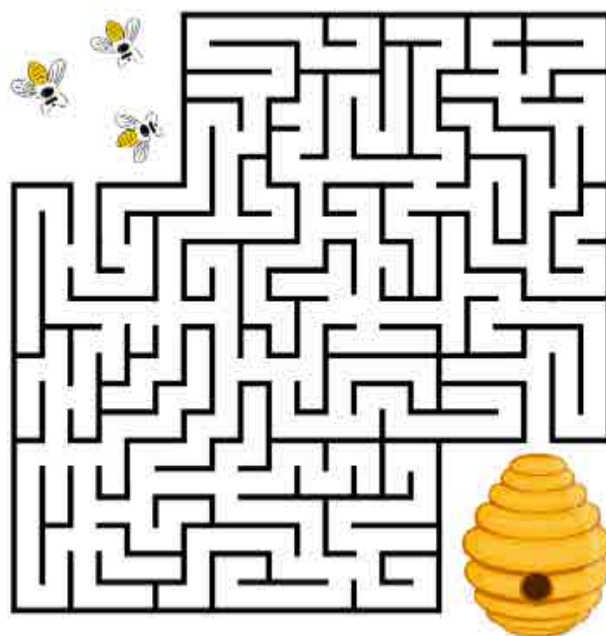


## Invitation à déjeuner au restaurant scolaire

Le réfectoire de notre restaurant scolaire profite d'améliorations thermique et phonique et nous serions heureux de pouvoir partager des déjeuners avec des parents d'élèves. Ce sera également l'occasion de venir découvrir la qualité des repas proposés par notre cuisinier, Monsieur Anthony VEZOSO. Il s'agit d'un cuisinier expérimenté qui propose chaque jour aux enfants des repas équilibrés et copieux, élaborés avec des produits de qualité, majoritairement locaux et de plus en plus accès vers le BIO. Les parents volontaires découvriront une équipe d'agents compétents et soucieux de proposer le meilleur service possible pour nos enfants. Une communication sera donc diffusée via les cahiers de liaison de l'école à destination des parents d'élèves volontaires pour venir partager ce temps de repas. Premier repas réalisé le vendredi 20 octobre.

## Le coin des jeux

Aide les abeilles à retourner dans la ruche







# LA BIBLIOTHÈQUE

✉ [biblinieul.les.saintes@orange.fr](mailto:biblinieul.les.saintes@orange.fr)

📞 Brigitte Combaud  
09 66 89 17 63

📍 Place André JARZAT  
parking commun avec le bar-tabac-  
presse-épicerie et le restaurant

Horaires de la bibliothèque :

**Mercredi : de 16h00 à 18h00**

**Vendredi : de 16h00 à 18h00** (sauf pendant les vacances scolaires)

Vous pouvez emprunter **3 livres pour 3 semaines, 1 CD pour 1 semaine.**

Prêt gratuit pour les habitants de Nieul-lès-Saintes

L'animation les Bébés lecteurs a lieu tous les mois, pour les enfants jusqu'à l'entrée en maternelle.

**Prochaines dates : 10 octobre, 7 novembre et 12 décembre à 9h15.**

**Intervenante : Marie-Guy Bordet.**

N'hésitez pas à nous contacter si vous êtes intéressés.



### Une partie de nos dernières acquisitions pour les adultes :

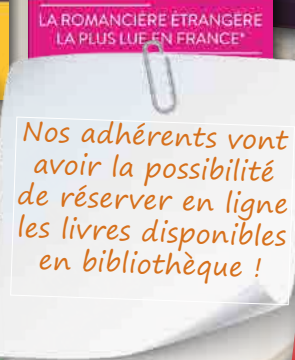
- Une belle vie de Virginie Grimaldi
- Les mystères de Fleet House de Lucinda Riley
- Nuit noire de Dorothee de Monfreid
- N'oublie jamais de Nora Roberts
- Luna, l'enfant des roselières de Mireille Pluchard

### Pour les enfants :

- L'école participe au prix littéraire des incorruptibles
- bibliothèque a acheté tous les titres sélectionnés.

### Derniers livres empruntés à la bibliothèque départementale :

- La lumière était si parfaite de Carène Ponte
- La fille du renard de Maria Gründ
- Changer l'eau des fleurs et Les oubliés du dimanche de Valérie Perrin
- Le grand monde de Pierre Lemaître
- 100 lieux d'Europe à couper le souffle
- Dans la forêt du paresseux d'Annouck Boisrobert
- A l'école il y a des règles de Laurence Salaün



Nos adhérents vont avoir la possibilité de réserver en ligne les livres disponibles en bibliothèque !

**Le bibliobus est passé le 12 octobre, nous avons échangé + de 400 livres.**

## LE COIN DES JEUX - MOTS MÊLÉS

Oseras-tu retrouver ces mots..

- HALLOWEEN
- OCTOBRE
- FEUILLES
- NOISETTE
- CHAMPIGNON
- ENFANTS
- CITROUILLE
- POMME
- PROMENADE
- TOUSSAINT
- RAISIN
- VACANCES

G	I	T	H	R	Y	Z	P	O	M	M	E
B	L	N	O	I	S	E	T	T	E	W	J
P	R	O	M	E	N	A	D	E	F	J	N
E	N	F	A	N	T	S	J	P	B	Z	N
B	U	J	N	O	C	T	O	B	R	E	D
M	C	H	A	M	P	I	G	N	O	N	V
L	L	H	A	L	L	O	W	E	E	N	R
C	Z	C	I	T	R	O	U	I	L	L	E
F	E	U	I	L	L	E	S	I	M	C	Q
H	J	T	R	A	I	S	I	N	X	I	J
K	P	V	A	C	A	N	C	E	S	C	D
N	T	O	U	S	S	A	I	N	T	Y	N



# UN MOT SUR LES FESTIVITÉS NIEULAISES DE L'ÉTÉ !



## Randonnée semi nocturne ACCA

Une très belle édition 2023 concernant la randonnée semi nocturne avec plus de 800 participants ! La municipalité se réjouit de constater que chaque année l'ACCA est en mesure de fédérer énormément de bénévoles. Un parcours pédestre remarquable et des étapes gourmandes maîtrisées et très appréciées des participants. Bravo et merci à l'ACCA ainsi qu'aux personnes ayant œuvré pour le bien commun !

## Fête au village

Les 9 et 10 septembre derniers, nous avons partagé un moment festif avec la fête au village et un feu d'artifice sur le thème du Brésil ! Toute la municipalité remercie chaleureusement l'équipe de bénévoles du comité des fêtes « Nieul en fête » et de « l'avenir cycliste » pour leur dynamisme, leur volonté et la réussite de ce week-end.

Course cycliste, fête foraine, repas, concert, retraite aux flambeaux, brocante et feu d'artifice ! Nous étions plus de 300 personnes pour le repas et plus de 1000 au feu d'artifice. Nous vous remercions chaleureusement pour votre mobilisation !

LONGUE VIE AU COMITE DES FETES ET AUX FESTIVITES NIEULAISES !

## Courses cyclistes

De nombreuses courses cyclistes ont été réalisées cette année encore et nous tenons à remercier « l'avenir cycliste » pour la qualité de leurs événements, leur disponibilité et leur dynamisme.

Il s'agit effectivement d'une association solide et talentueuse qui œuvre au quotidien pour un public diversifié partageant la passion du vélo. De part son sérieux et son assiduité, « l'avenir cycliste » est désormais connue et reconnue alors nous avons le plaisir d'accueillir régulièrement des coureurs expérimentés offrant un vrai spectacle lors de courses organisées sur notre territoire. A noter également que cette association a toujours eu à cœur de transmettre cette passion aux enfants intéressés et curieux de découvrir cette discipline. Toutes nos félicitations et toute notre reconnaissance aux bénévoles et à Monsieur Jacky DURAND, président.



## Tom Pouce

Un très bel été passé aux côtés de l'association Tom Pouce avec de nombreuses activités proposées aux enfants et une soirée de clôture remarquable ! Merci aux membres de l'association et aux animateurs qui continuent de participer à la distraction et à l'épanouissement de nos enfants ! La diversité de leurs actions est une richesse pour nous !







# PAROLE À NOS ASSOCIATIONS

## L'ACCA

L'activité des membres de notre association suit son cours de croisière de manière continue.

C'est ainsi que le rythme de la plantation des haies a vu le paysage s'enrichir de quelques nouvelles implantations en plusieurs points de la commune.

Le travail de restauration des mares est également un sujet de satisfaction, puisque la pluviométrie du premier semestre a permis une mise en eau satisfaisante, même si l'une d'entre elles a souffert de la chute d'un arbre qui a quelque peu ébranlé son étanchéité périphérique.

### La marche « gourmande » édition 2023

L'organisation de la marche « gourmande » semi nocturne a connu le succès habituel, avec un taux de participation en hausse constante . Cette édition a vu la participation de huit cent cinquante marcheurs, qui selon les retours, ont exprimé leur pleine satisfaction.

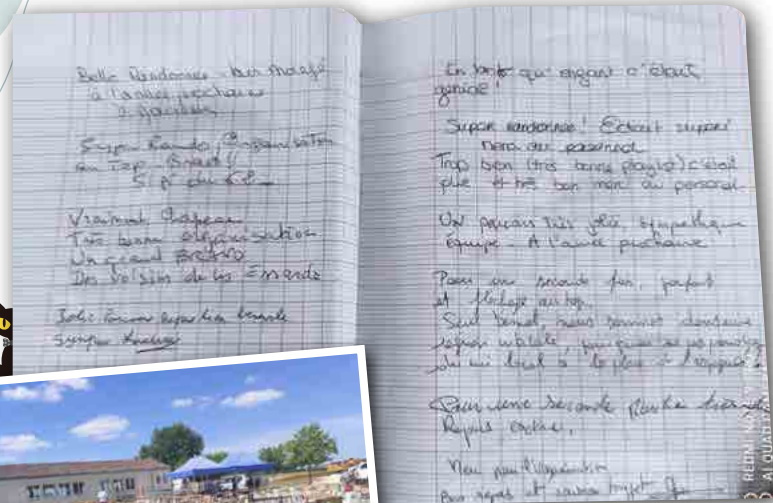
L'aménagement global du territoire pour en améliorer la capacité d'accueil faunistique est une préoccupation constante de l'équipe dirigeante. Tout cela ne serait pas possible sans l'engagement personnel et désintéressé de nombreux bénévoles. Qu'ils en soient ici, remerciés.

A ce titre, notre association ne déroge pas à la règle et l'occasion nous est donnée de vous apporter une indication succincte de ce que représente la chasse en 2023 dans notre pays :

**« Sur 963 571 chasseurs, 800 000 s'impliquent bénévolement, chaque année, au service de la chasse, de la sauvegarde de la biodiversité, du territoire ou d'actions socio-culturelles. Ils y consacrent en moyenne 8,5 jours par an, ce qui équivaut à 54 millions d'heures de bénévolat dédiées aux milieux, aux espèces et à leur suivi. Un bénéfice inestimable pour la nature ! »**  
Et nous nous associons sans restriction à cette conclusion :

**« Les chasseurs contribuent au maintien de l'emploi dans les territoires en générant 37 400 ETP (Equivalent Temps Plein). Qui peut en dire autant ? Certainement pas ceux qui pensent que répéter 1000 fois un mensonge contre la chasse va en faire une vérité ! »**

En cette veille d'ouverture de la chasse, nous souhaitons à tous nos membres une excellente saison, dans le respect de l'éthique et des règles de prudence.



## La Poignée d'Amis

La fin des vacances se traduit pour beaucoup par des bonnes résolutions avec des activités diverses, pourquoi pas venir jouer avec nous.

Nous continuons nos parties de tarot le jeudi après-midi et le vendredi soir dans une salle de la mairie de Nieul, toujours avec sérieux et dans la bonne humeur.

Nous serons heureux de vous accueillir si vous souhaitez participer.

**Contact :**  
 Evelyne: 06 79 39 80 21  
 Sylvia: 06 86 28 43 42



# L'Avenir cycliste

## ÉCOLE DE VÉLO

Les entraînements de l'école de vélo se déroulent tous les samedis matin de 9h30 à 12h avec départ au local du club. Tous les jeunes garçons et filles de 7 à 14 ans sont les bienvenus.

## LOTO

L'Avenir Cycliste a organisé un LOTO, **samedi 21 Octobre à 20H30** salle des fêtes de Nieuil-lès-Saintes.

Nombreux lots dont Bons d'achat (200€, 100€...), Jambons, Cafetière Tassimo, Vins...

## RANDONNÉE VTT/MARCHE

**Dimanche 19 Novembre** nous organisons avec les Croquenots Nieuilais une Randonnée VTT (25, 35 et 45 kms) et Marche (8 et 12 kms). Départs salle des fêtes à partir de 8 heures.



Les jeunes du club lors du TDJV de Nieuil-lès-Saintes le 23/09

Contact :



[www.acnieulesaintes.com](http://www.acnieulesaintes.com)



05 46 92 90 49



## Les croquenots Nieuilais

C'est la rentrée, si vous souhaitez prendre un bon bol d'air et faire de l'exercice, venez rejoindre le Club des Croquenots Nieuilais pour randonner. Aujourd'hui nous formons un groupe de 47 personnes dont une majorité de Nieuilais et le bouche à oreille se faisant, quelques personnes des alentours nous ont rejoint.

Nous marchons tous les jeudis matin sauf en période de vacances scolaires. Notre organisation est la suivante, un jeudi sur deux nous randonnons sur la commune de Nieuil et pour permettre de sortir de nos sentiers battus le jeudi d'après la randonnée a lieu sur une commune à l'extérieur. Le départ est fixé à 9h l'hiver et 8h30 l'été. Un mail est envoyé aux adhérents en début de semaine pour fixer le lieu de rendez-vous et le kilométrage de la randonnée.

Les Croquenots s'engagent également dans la vie associative de la commune, par l'organisation de randonnées avec l'avenir Cycliste deux fois par an, entraide avec l'association Nieuil en fête pour la fête du village et au téléthon et voir les autres sollicitations en cours d'année...



Si vous souhaitez nous rejoindre et adhérer au club contactez :



**Didier JUMEL au 06 04 49 24 14**

## Le coin des jeux

Combien de personnages et d'accessoires comptes-tu ?







## Danse afro sensitive Association SOIS ET DANSE

Un Vendredi par mois de 19h30 à 21h  
Salle de motricité de l'école de Nieul-lès-Saintes

**Les 10 Novembre et 08 Décembre 2023**  
**12 Janvier, 09 Février, 15 Mars**  
**12 Avril, 17 Mai et 14 Juin 2024**

Réveil du corps en douceur,  
danse d'expression africaine, cercles de danse,  
sentir la jubilation de danser ensemble,  
s'autoriser à libérer les tensions  
et laisser naître une danse intuitive en toute liberté.  
Temps de relaxation.



Témoignages :

« C'est une joie, un moment de partage, au sein d'un groupe bienveillant. Dynamique initiée par Sylvie dont les propositions nous ouvrent des passages vers un bien-être apaisant. Mettre son corps en mouvement, au son de magnifiques mélodies, jusqu'à, parfois, un lâcher-prise libérateur ! Que du bonheur ! » Christine

« Je me suis inscrite à cet atelier un peu par hasard, par curiosité. Dès la première séance je me suis sentie bien et j'ai découvert que j'aimais beaucoup danser sur les rythmes proposés par Sylvie dans un climat de bienveillance et de liberté d'expression . Une vraie libération! . » Corinne

Tarif atelier : 10 €  
Adhésion à l'association : 10 €

Ateliers encadrés par Sylvie GUILLON, parcours de danse contemporaine et de danse d'expression africaine durant plus de 15 ans. Certifiée par l'ARTEC de Montpellier « Praticienne en Danse Thérapie ».

Contact :

✉ guillonsylvie1858@neuf.fr  
ou sylvie@danseduvivant.fr

☎ 06 64 90 75 00

☎ Marie Guy BORDET Présidente  
06 71 42 93 24

**Des Stages en 1/2 journée**  
**de 14h à 17h30/18h**

**Dim 29 Oct:** Tambour Danse et Voix

**Dim 10 Déc:** Tambour Danse et Voix

**Dim 21 Jan 2024 :** Danse Tournante

## Cours de fitness Association CHOREFORM

Les cours sont proposés par un professeur diplômé.  
Ambiance conviviale et exercices variés en musique.

**Venez essayer, votre premier cours est offert !**

Soyez tous les bienvenus femmes, hommes et sans oublier les ados !

Reprise des cours mardi 12 septembre à 18h30

**Chaque semaine (hors vacances scolaires)**

**Le mardi de 18h30 à 19h30**

Salle de motricité de l'école de Nieul-lès-Saintes



Contact :

☎ Elsa 06 88 91 93 27

☎ Sandrine 07 83 45 76 69



## Motards Santons

### Calendrier 2023 :

- Amoureux de la bécane - février 2023
- Assemblée générale FFMC - mai 2023
- Sortie C'line d'Oléron - septembre 2023
- Rassemblement Espace 3000 Cognac septembre 2023
- Participation « Journées bonnes causes » Ligue contre le cancer, Octobre rose, Téléthon...
- FFMC journée souvenirs
- Diverses participations avec le groupe de motards



### Renseignements et inscriptions

Gérard «Gégé»

✉ [auxirer@aol.com](mailto:auxirer@aol.com)

📞 06 14 17 42 00

📞 ou 05 46 74 54 10

### Tennis club de Nieul-lès-Saintes

*Un beau court existant en état « mais délaissé »*

Je propose des animations diverses :  
Défis, découverte etc...  
Un après-midi « infos » est prévu avec démonstrations.

**Inscrivez-vous auprès de la mairie pour participer à ce rendez-vous.**

Animateur «Gégé» : 06 14 17 42 00



Le coin des jeux Retrouve les 10 différences







# Festykids

## L'association des parents d'élèves

L'année scolaire 2023/2024 vient de démarrer ! C'est l'occasion pour nous de revenir sur les temps forts de 2022/2023...

Comme depuis quelques années maintenant, nous avons organisé la vente groupée de sapins de Noël en décembre 2022. Malgré la hausse des prix constatée sur cet élément phare des fêtes de fin d'année, nous avons maintenu le projet, et avons récolté plus de 300€.

Ensuite nous avons participé et soutenu le spectacle de Noël proposé par Tom Pouce, en tenant la buvette. Ce spectacle monté en interne par l'association du centre de loisirs, de qualité, a conquis les nombreuses familles présentes pour notre plus grande joie également !

Puis, le printemps a pointé le bout de son nez, et par une belle matinée ensoleillée, Festy'Pâques a été une belle réussite !!! Les enfants de l'école, petits et grands, ont participé à la grande chasse aux œufs que nous avons mise en place, et sont repartis avec leur panier rempli de chocolats, et les yeux pétillants.

On n'oublie pas la commande groupée de gâteaux et madeleines Bijou que vous attendez chaque année, et qui a ravi, cette année encore, les petits gourmands que nous sommes !

Et pour conclure, la fin de l'année scolaire s'est achevée avec la traditionnelle fête de l'école. Un soleil de plomb toute la journée pour les préparatifs, et un travail acharné des bénévoles nous ont permis d'accueillir toutes les familles, dans un environnement festif, coloré et convivial toute la soirée.

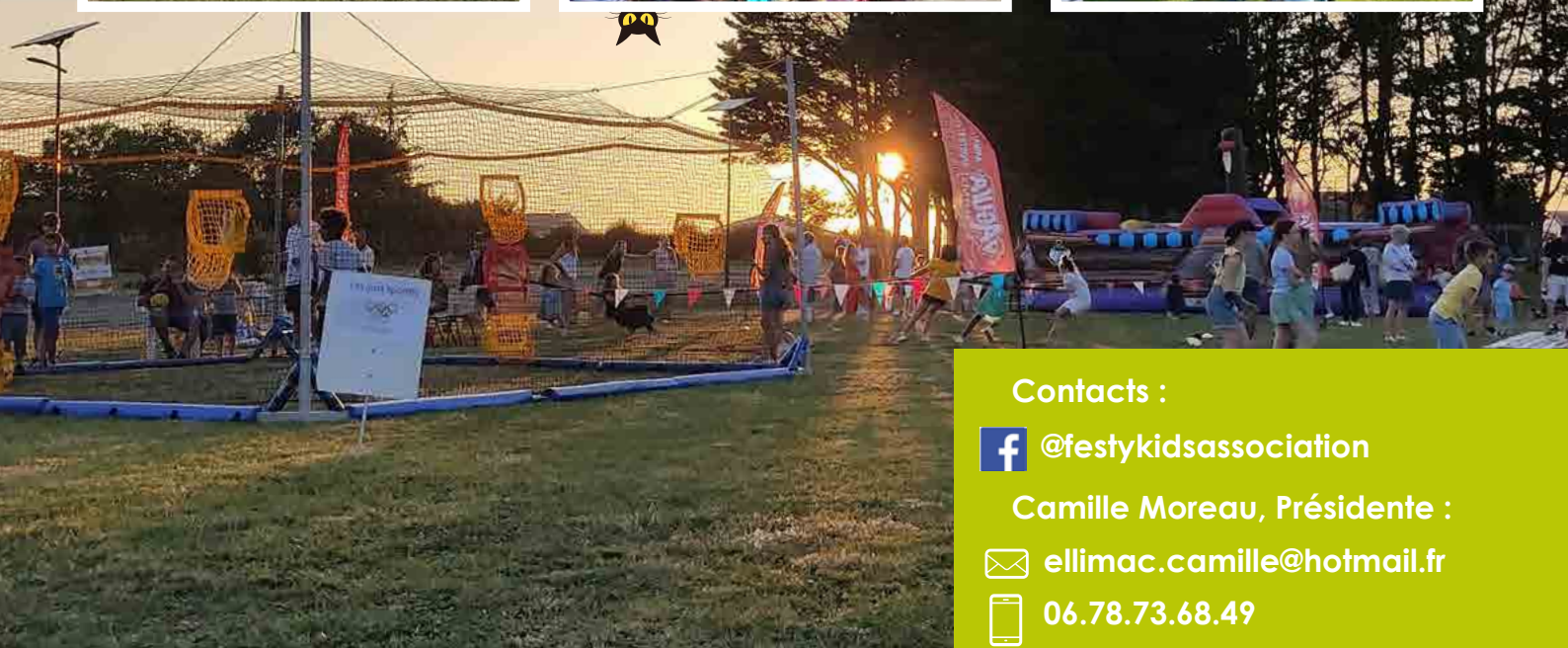
Les enfants ont présenté le spectacle de fin d'année à leurs familles, sous le regard fier de leurs enseignants, et il y a de quoi ;-) !!! S'en sont suivis les animations de jeux et de divertissement pour tous les âges, un barbecue au top, et une buvette qui a tourné sans relâche et jusqu'à l'épuisement des stocks ! Que c'était chouette...

Nous profitons de ce bilan pour remercier :

- L'ensemble des bénévoles de festykids.
- Les agents municipaux présents qui contribuent (également bénévolement) à la réussite de ce projet,
- L'association Tom Pouce, notamment les animateurs qui animent joyeusement les stands de jeux.
- Mikaël Moinet le maire, qui met tout en œuvre pour l'épanouissement de notre association.
- Les enseignants, généreusement impliqués dans cette belle fête par l'organisation du spectacle pour chaque classe, et par leur présence le soir.

La prochaine Assemblée Générale est prévue pour le 6 octobre 2023, pour envisager les projets de cette nouvelle année scolaire, à suivre...

A très bientôt,  
L'équipe de Festykids



Contacts :

 @festykidsassociation

Camille Moreau, Présidente :

 [ellimac.camille@hotmail.fr](mailto:ellimac.camille@hotmail.fr)

 06.78.73.68.49





## Nieul en fête Le comité des fêtes

Week-end festif s'il en est sous le soleil de l'été indien de Nieul-lès-Saintes !!!!!

Bonne humeur et convivialité étaient de mise, en ce début septembre.

Lors de la course organisée par «L'avenir Cycliste Nieulais» forte de 100 concurrents qui donnait le coup d'envoi de l'ouverture de la fête communale, quelques spectateurs sont venus soutenir les coureurs.

Puis de nombreux visiteurs à la fête foraine et à la buvette ont également participé au dîner, accompagné du concert du groupe « Lo Rock » qui a ravi jeunes et moins jeunes, ayant achevé le spectacle par un tonnerre d'applaudissements, avant d'être conduits en musique, avec une retraite au flambeau, au feu d'artifice.

Contact :

 @Nieul en fete

Président : Jean-Pierre POIRSON

 nieulenfete17@gmail.com

De retour à la salle des fêtes, le D.J a pris le relais où les amateurs de danse s'en sont donnés à cœur joie jusqu'à une heure avancée de la nuit.

Le lendemain matin, à l'aube, les exposants de la traditionnelle brocante communale ont occupé la rue Saint-Martin de leurs étals remplis d'objets à chiner.

La buvette a repris du service en proposant petit déjeuner, boissons, sandwiches, frites tout au long de ce dimanche de festivités et d'enjouement.

En ce week-end de coupe du monde de rugby, essai commun brillamment transformé par «Nieul en fête» et la municipalité sur notre commune.

*L'équipe de Nieul en fête*





**EVEN**



Samba!



Le comité des fêtes de la commune de Nieuil-Lès-Saintes étant « inopérant » depuis quelque temps, l'équipe municipale ne pouvait décemment pas laisser ses Administrés sans perspectives festives locales.

Les Nieuillais ont fait preuve de solidarité pour accueillir la municipalité, ainsi que les élus qui pour la première fois ont pu se réunir dans le cadre d'un conseil municipal. Le maire a remercié les habitants pour leur accueil et leur soutien, ainsi que les élus pour leur présence et leur implication dans la vie de la commune.

**La Belle au bois dormant**

Depuis 2020, l'équipe municipale était inquiète... mais elle a pu se réunir dans le cadre d'un conseil municipal. Le maire a remercié les habitants pour leur accueil et leur soutien, ainsi que les élus pour leur présence et leur implication dans la vie de la commune.

Une fois de plus, les Nieuillais ont fait preuve de solidarité pour accueillir la municipalité, ainsi que les élus qui pour la première fois ont pu se réunir dans le cadre d'un conseil municipal. Le maire a remercié les habitants pour leur accueil et leur soutien, ainsi que les élus pour leur présence et leur implication dans la vie de la commune.

**Appel à volontariat**

En mai 2023, l'équipe municipale a publié un article dans le courrier municipal visant à recruter la population de la commune.



**Epilogue**  
Ce chapitre de l'histoire de la commune de Nieuil-Lès-Saintes a été marqué par la présence de nombreux bénévoles et bénévoles qui ont permis de rendre possible la tenue de ces fêtes. Les organisateurs tiennent à remercier tous ceux qui ont contribué à la réussite de cette édition. Les organisateurs tiennent à remercier tous ceux qui ont contribué à la réussite de cette édition.

Si vous êtes dans la vie associative, les activités de la commune de Nieuil-Lès-Saintes sont très riches. Les présidents des associations ont pu échanger et se rencontrer. Les associations ont pu échanger et se rencontrer. Les associations ont pu échanger et se rencontrer.

**Ça se fête**

Après de longues discussions et la naissance de « Nieuil en Fête », la commune a pu organiser ces fêtes. Les associations ont pu échanger et se rencontrer. Les associations ont pu échanger et se rencontrer.

**Le fruit de la collaboration festive**

Monika, Carole, Sandrine, Frédéric et Jean-Pierre ont lancé les initiatives pour la commune de Nieuil-Lès-Saintes. Les associations ont pu échanger et se rencontrer. Les associations ont pu échanger et se rencontrer.



**Jean-Pierre Poirson**  
Président

Une devise dans la vie ? Ne pas se prendre au sérieux, mais agir sérieusement.  
Qualité : curieux  
Défaut : impatience  
Humeur préférée : ma famille  
Reincarnation ? En Milan  
Magazine préféré : Auto Moto  
Resto préféré : Le Coto des Sœurs à Saintes  
Dieu ? Il faudrait le réveiller  
De droite ou de gauche ? Sans être élu  
Livre de chevet : Histoire extraordinaires d'Edgar Allan Poe  
Whisky ou Perrier ? Kir  
Statut : marié  
Âge : 70 ans  
Habilité : Nieuil-Lès-Saintes

**Monika Tissier**  
Trésorière

Une devise dans la vie ? Sola, in seipso, totus les autres sont déjà passés !  
Artiste préféré ? Robert Dalmont  
Qualité : déterminée  
Défaut : je suis une femme (impatiente)  
Humeur préférée : Simone Veil  
Reincarnation ? Si possible en Luciane  
Magazine préféré : National Geographic  
Resto préféré : La Pavée Nieuillaise à Nieuil-Lès-Saintes  
Dieu ? Dieu n'existe pas  
Livre de chevet : "Tax accident" d'Ian Rankin  
Whisky ou Perrier ? Un plat blanc  
De gauche ou de droite ? Ambidextre  
Statut : mariée  
Âge : 45 ans  
Habilité : Nieuil-Lès-Saintes

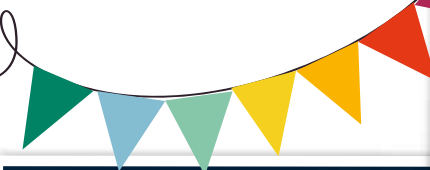
Contact : 06 65 05 55 97 - nieuilenfetes@gmail.com



Vidici .gp

On parle de nous dans la presse !

Article tiré de l'édition de septembre de **Vidici** le magazine de notre vie d'ici.





# TÉLÉTHON

2023

de NIEUL-LES-SAINTES

## SAMEDI 9 DECEMBRE

Pour des raisons logistiques le traditionnel «Pot au feu» est décalé au 4 février 2024.

**9h30**

Randonnée pédestre 8km

Randonnée VTT 15km

Départ groupé place André Jarzat

**5€**  
le  
parcours

Ravitaillement à mi-parcours  
Vin chaud - boissons - gâteau

**VENTE**  
Place  
A. Jarzat

**9h30  
à 18h**



spécialités  
salées



crêpes

livres



pâtisseries

huitres et  
vin blanc



Sur place  
ou à  
emporter

Tous les bénéfices de la manifestation  
seront reversés au **TÉLÉTHON**.